

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre Droit, Éthique et Procédures (CDEP)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université d'Artois

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 15/04/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Muriel Rebourg, Présidente du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Centre Droit, Éthique et Procédures
<b>Acronyme de l'unité :</b>	CDEP
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	2471
<b>Nom du directeur (2018-2019) :</b>	M. Hugues HELLIO
<b>Nom du porteur de projet (2020-2024) :</b>	M. Hugues HELLIO
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M <sup>me</sup> Muriel REBOURG, Université de Brest
<b>Experts :</b>	M. Jean-Pierre BEURIER, Université de Nantes
	M <sup>me</sup> Marie-Pierre CAMPROUX, Université de Strasbourg
	M <sup>me</sup> Sophie GAUDEMET, Université Paris 2 (CNU)

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M<sup>me</sup> Vincente FORTIER

## REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Anne-Gaëlle WEBER, Université d'Artois

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créée en 1998, sous le nom de Centre Éthique et Procédures (CEP), l'unité de recherche a été rebaptisée en 2015 Centre Droit Éthique et Procédures (CDEP). Unique unité de recherche de science juridique de l'Université d'Artois, pluridisciplinaire et multi-sites ancrée sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, le CDEP est localisé au sein de l'UFR de droit Alexis de Tocqueville à Douai.

### DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Hugues Hellio, directeur depuis octobre 2017, à la suite de M<sup>me</sup> Fanny VASSEUR-LAMBRY (2012-2017)

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux  
SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CDEP développe trois axes de recherche en droit privé et/ou droit public:

- La protection de la personne
- La protection du patrimoine
- La protection du territoire

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Centre Droit, Éthique et Procédures (CDEP)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	4	3
Maîtres de conférences et assimilés	16	15
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>21</b>	<b>19</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	1	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	22	
<i>dont doctorants</i>	22	
Autres personnels non titulaires	0	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>23</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>44</b>	<b>19</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CDEP, seule unité de recherche de la faculté de Droit de l'Université d'Artois est une équipe de taille modeste mais dynamique particulièrement en termes d'activités scientifiques. Il se caractérise par sa pluridisciplinarité en droit puisqu'il couvre le droit public, le droit privé et l'histoire du droit. Les thèmes de recherche sont larges car l'unité s'attache à fédérer l'ensemble des enseignants-chercheurs à ses travaux ce qui est une réussite. Les orientations choisies ont ainsi permis de réaliser des travaux collectifs évitant la marginalisation de certains membres.

L'unité présente une production scientifique quantitativement très satisfaisante au regard de sa taille.

L'activité collective est soutenue et régulière tant dans l'organisation de colloques (1/an) tous publiés que de séminaires, conférences ou journées d'études intégrant les doctorants.

L'unité veille également à s'intégrer dans les domaines d'intérêt majeur (DIM) de l'Université d'Artois et de la Région, qu'il s'agisse de ses thématiques originaires ou de la nouvelle thématique envisagée (intelligence artificielle). Si la poursuite des recherches sur la protection des personnes, axe fort de l'unité, est aussi légitime que pertinente au regard des activités de recherche de plusieurs de ses membres et des partenariats noués par elle, le rayonnement de l'unité gagnerait à une meilleure identification du fil directeur de ses axes de travail consacrés à la protection du patrimoine et à la protection du territoire.

L'investissement de l'unité dans la formation par la recherche est notable. Il résulte de l'importante implication des enseignants-chercheurs dans l'initiation des étudiants à la recherche et dans leur encadrement une forte attractivité du CDEP pour les doctorants.

Par ailleurs, l'interaction avec le milieu socio-professionnel est très forte notamment à travers le lien établi avec les juridictions. Le CDEP a su créer des réseaux et des partenariats avec les professions juridiques.

En revanche, la recherche contractuelle et l'ouverture à l'international de l'unité pourraient être améliorées. Elles devraient notamment aller de pair avec une plus grande insertion dans des réseaux à divers niveaux (national et international) et dans des collaborations au plan régional avec d'autres laboratoires de droit tout comme dans une insertion au sein de la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la société (MESHS).

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

